

Cinquante-deuxième année
N°191 - 4e trimestre 1997 - Périodique

LE CHASSEUR ARDENNAIS

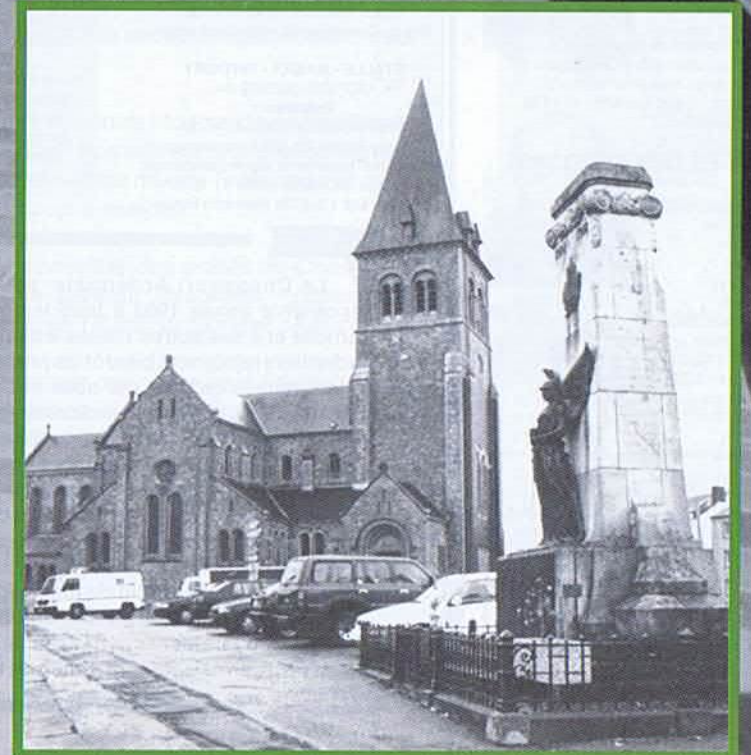
Adresse retour:
Tulpenlaan, 30
3090 OVERIJSE



REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS



**A Bertrix
le 26 avril
Notre Congrès
national**





Joie, fierté, honneur...



Lors de la visite des Souverains le 19 septembre à Marche-en-Famenne, le Roi Albert II s'est entretenu avec les porte-drapeau des associations patriotiques

Il y a cinquante ans...

On trouvait dans « Le Chasseur Ardennais » n°4 de décembre 1947

la citation accompagnant l'octroi au Lieutenant général Descamps de la Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II

« Chef d'élite d'une unité d'élite. Symbolise le courage, le dévouement, la ténacité indomptable des Chasseurs Ardennais. Au cours des combats dans les Ardennes, sur la Dendre, sur l'Escaut et sur le canal de dérivation, a été un magnifique entraîneur d'hommes en même temps qu'un chef remarquable. Sa manœuvre retardatrice sur la Dendre, du 19 au 20 mai, restera un modèle du genre; la défense acharnée de Vinkt contre l'incessante poussée allemande s'inscrit parmi les plus belles pages de la guerre. Le nom du Lieutenant général Descamps est inséparable de celui de nos vaillants Chasseurs Ardennais. »

On y trouve aussi la citation pour le même Ordre national au Lieutenant général Ley, ancien commandant de la 2e Division de Chasseurs Ardennais et, au moment où paraissait la revue, président d'honneur de la fraternelle. Ayant reçu les félicitations de la section du Brabant, il y répondit:

« Je reçois à l'instant vos félicitations et j'en suis confus. D'abord mes amis, parce que vous êtes les artisans efficaces des honneurs qui m'échoient aujourd'hui à l'improviste, car voilà, je ne les aurais pas acceptés - si j'avais pu les prévoir - avant que tous ceux de mes anciens subordonnés aient été fêtés comme il convient, ce qui n'est pas encore le cas. (...) C'était mon métier que d'être soldat: toute ma vie s'y était consacrée. Vous pas. Seuls votre patriotisme et votre esprit de devoir

vous poussaient à accomplir vos prouesses... ».

Voilà de bien sages paroles n'est-ce pas?

Terminons ce retour en arrière dans notre revue n°4 par ce court extrait de l'allocution du Lieutenant général Descamps, prononcée en tant que Président national de la fraternelle, à Arlon le 18 mai 1947 lorsque la ville inaugura sa place des Chasseurs Ardennais et que les communes de la province de Luxembourg offrirent son drapeau national à notre fraternelle:

« Chasseurs Ardennais de la nouvelle Armée, nous saluons avec émotion l'étendard qui vous a

Dons de soutien à la revue



3e liste au 5 septembre 97 66655

octobre

Col e.r. A. Simon à Hamois 300
Col BEM e.r. L. Marlière à Spa 1000
M. Roger Poos à Bruxelles 200
M. Julianus Van Eechoute à Bruxelles . 200

Total 4e liste le 31 octobre 97 1700

Total de l'exercice 96-97 68355

La Fraternelle remercie les généreux donateurs et encourage tous ses membres et ses sympathisants à faire de même.

CCP Fraternelle: 000-0344969-37

Quelques dates en 1998

6 mars... conseil d'administration de la fraternelle
26 avril ... notre congrès national à Bertrix
24 mai ... cérémonies à Courtrai et Vinkt
7 juin cérémonie à Temploux
24 au 27 juin Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié n°32
5 janvier pour tous: « ai-je versé ma cotisation 1998 ? »

été confié. Soyez fiers de ce dépôt sacré; gardez-le jalousement car c'est le sang des Chasseurs Ardennais qui y a inscrit des noms désormais fameux. Suivez les traces de ceux qui vous ont précédés: c'est la voie de la gloire, de l'honneur, du devoir.»



L'Assemblée générale de la Fraternelle royale Patton au Camp Roi Albert

Le 10 octobre dernier, la Fraternelle royale Patton, 11e Bataillon de Fusiliers a pu s'installer au camp Roi Albert pour son assemblée générale statutaire annuelle. Ses parrains du Régiment avaient accepté d'organiser leur accueil.

Dès 9h30, sous une pluie battante, une grosse centaine de participants se rendaient dans un des réfectoires du camp. A 10h00, les Anciens gagnaient la salle de cinéma pour les activités traditionnelles de l'assemblée tandis que les épouses et les accompagnants montaient dans un bus pour une très intéressante visite du camp.

C'est le Lieutenant-colonel BEM J-P Chaudron, Chef de corps du Régiment, qui souhaite la bienvenue aux Anciens. Après l'avoir remercié et salué quelques membres sympathisants de renom, le Président de la fraternelle, dans son allocution, rappela le souvenir des six camarades tombés au cours des campagnes du Grand-Duché de Luxembourg et d'Allemagne du 11e Bataillon de Fusiliers. Il y associait la mémoire des sept anciens disparus au cours de l'année statutaire écoulée.

Il demanda ensuite aux assistants d'envisager une formule permettant à la fraternelle de se maintenir tout en allégeant une partie de ses activités, notamment en dissolvant légalement l'ASBL qu'elle constitue. « Les autres fraternelles connaissent les mêmes problèmes et si l'UFAC 40-45 mourait, comme est morte l'UFAC 14-18, il n'y aurait plus d'autre UFAC pour lui succéder. Nous voulons certainement trouver des successeurs pour perpétuer notre nom et surtout nos idéaux. »

Après les autres points de l'ordre du jour, les Anciens regagnaient le parade-ground sous la même pluie pour l'hommage aux morts des 1 et 4ChA. Le Chef de corps accompagna le Président Garain pour ce geste toujours empreint d'émotion.

Parmi les présents, on remarquait le Général et Madame Magon, le Colonel BEM Mattart, le Colonel BEM et Madame Fontaine, le Colonel BEM e.r. Castermans, le Lieutenant-colonel e.r. Bernard, le Major Brunin ainsi que l'Adjudant et Madame Lambert tous membres sympathisants de la fraternelle Patton. Le Capitaine-commandant Harvent, officier S3, représentait le cadre officiers du Régiment et le Capitaine-commandant Van Malder, directeur du secteur Horeca du camp, veillait au bon déroulement des opérations. Le corps des sous-officiers était représenté par l'Adjudant de corps, l'Adjudant-major Charlot et son successeur désigné, l'Adjudant-chef Peltier. Le 1er Caporal-chef Ducène, Caporal de Corps, représentait tous les volontaires. Le Président Garain remit à l'Adjudant-major Charlot, à l'occasion de sa retraite toute proche, une oeuvre symbolisant l'Ardenne, son sauveur le Général Patton, et le glorieux sanglier.

Après cette partie officielle, tous les convives apprécèrent l'excellent repas. Merci encore une fois à tous ceux qui ont contribué à faire de ce 10 octobre une journée réussie et agréable.

Sous une pluie battante, les deux porte-drapeau de la Fraternelle Royale Patton de part et d'autre du monument aux Chasseurs Ardennais



Photo ci-contre, page de gauche Madame Albert Giot d'Arlon a bien voulu nous remettre, via la section d'Arlon, une série de photos anciennes prises à l'occasion de l'inauguration en présence du Roi Baudouin du Monument national aux Chasseurs Ardennais de Martelange. Nous vous les livrerons au fur et à mesure des disponibilités de mise en page. Celle-ci a été prise à hauteur du bouton que l'on voit en haut à gauche, sous un angle inhabituel. Cette vue montre le défilé final de la cérémonie le long de l'ancienne Nationale 4 sur un tronçon devenu parking.

La silhouette du tout jeune Roi Baudouin se reconnaît un peu en avant du groupe se trouvant dans le coin inférieur droit de la photo.

Nouveau Commandant de l'Ecole d'Infanterie 2e Cyclistes

C'est ce vendredi 19 décembre que le Colonel BEM Yvan Jacques, Chasseur Ardennais de toujours, a repris à Stockem-Arlon le commandement de l'EI-2Cy. Il était à peine rentré de Croatie où il exerçait la fonction de Chef d'Etat-major de l'UNTAES. Tous nos voeux l'accompagnent.

Nous reparlerons de l'EI et de son nouveau Commandant dans le n°192 d'avril 98.

Chez les anciens des 3e et 6e Chasseurs Ardennais

C'est dans une excellente ambiance que s'est déroulé le 28 octobre dernier en la résidence du Vieux Moulin à Salm-Château le 27e dîner réunissant les officiers ayant fait la campagne de 40 au sein des 3e et 6e Chasseurs Ardennais ainsi que les anciens chefs de corps des 3ChA et 6ChA d'après-guerre. D'autres participants furent envisagés, dont on reparlera en temps opportun.

Détail touchant: la plaque de l'entrée à front de rue à Vielsalm de l'ancien mess des officiers du 3ChA avait été amenée à Salm-Château et embellie des drapeaux belge et de l'Ardenne.



François Guiot

Notre Secrétaire national est en place depuis 18 ans. Si on y ajoute 10 ans de Secrétaire national-adjoint, cela fait 28 ans, ou sept mandats de quatre ans, au « bureau » de la fraternelle. Il a communiqué au Président national et à ses collègues du conseil d'administration sa décision de ne plus se représenter comme secrétaire à l'élection de la prochaine assemblée générale. Il accepte cependant « de rester encore quelque temps au service de l'association pour terminer correctement mon ouvrage et ainsi aider encore la fraternelle dans la mesure de mes moyens restants. »

Cher François Guiot, cela fera - le 1 mars 98 - soixante ans que vous êtes Chasseur Ardennais ! Nous reparlerons certainement de vous à ce moment, lorsque vous quitterez votre fonction, mais permettez-moi aujourd'hui ces quelques mots.

Vous dire tout d'abord que JAMAIS il ne nous est arrivé de vous demander quelque chose sans que vous ne vous décarcassiez aussitôt pour fournir absolument tout ce qui vous était possible de donner. Vous alliez même plus loin en ajoutant chaque fois que l'emploi de votre aide n'était nullement obligatoire; « voicice que j'ai pour vous, faites-en ce que vous voulez. ». Inutile de dire aussi que vous étiez une mine de documents et de connaissances sur notre Corps. Destinataire de nombreuses revues, vous aviez toujours le petit article voulu au moment voulu. Possesseur de la revue des Chasseurs Ardennais depuis son origine, vous avez aidé la rédaction - avec Alphonse Collette, un autre du 2ChA - à rassembler toute la collection.

Ce que fut votre vie militaire depuis ce début mars 1938 où vous entriez à la compagnie école de la rue de fer à Namur, à travers la campagne des 18 jours et la résistance, votre carrière d'après-guerre au service du Général-médecin Albert Guérisse ou à l'hôpital militaire de Cologne, pour terminer comme Adjudant-chef; ce que sont aussi toutes les distinctions honorifiques dont vous êtes titulaire; il sera question de tout cela dans un prochain article. Ce que nous voulons aujourd'hui, pour vous aider à faire un atterrissage en douceur après tant d'activités, c'est vous dire un premier merci pour votre dévouement, pour votre aide précieuse et non accablante, pour vos encouragements aussi quand ils furent le plus nécessaires.

Et contrairement à ce que vous écrivez, cher François Guiot, nous n'avons jamais souffert de votre caractère prétendument grincheux !



A Bertrix le dimanche 26 avril

Le Congrès national de notre Fraternelle



Bertrix

Situé à l'extrémité sud-ouest du plateau de Recogne, tout juste avant la dépression où coule la sauvage Semois, Bertrix n'offre pas le visage traditionnel et quelque peu sophistiqué des centres touristiques renommés.

Bertrix, c'est l'Ardenne toute simple, rude, sauvage. Bertrix, c'est l'Ardenne forestière et agricole dans toute sa pureté.

De quelque côté qu'on l'aborde, il faut avant de l'atteindre traverser une forêt profonde et sombre, puis la ceinturant, une campagne paisible où alternent prés et labours.

Et voici qu'apparaît une grosse tour grise crevant un voile d'ardoise.

Une île, grise, au milieu d'une immensité verte et mauve: Bertrix.

Une île, un peu perdue, en dehors des grands courants de circulation.

Une île bien peuplée cependant, dans une Ardenne où l'on compte sur quelques doigts d'une main les agglomérations de cinq mille habitants.

Quel charme subtil, et propre à ce bout de terre, à peupler sur tant de gens? La douce faune, l'aimable Famenne n'offraient-elles pas une hospitalité plus séduisante? C'est qu'il y a en Ardenne, à Bertrix, une sorte de grandeur, de majesté même, dans la rudesse, dans la rigueur, dans la sauvagerie du décor et du climat qui fascinent.

Voilà, sans doute, tout le secret de l'Ardenne, de Bertrix.

Bertrix est l'une des agglomérations les plus importantes du Luxembourg belge. Elle est importante par son rôle de petite métropole tant économique que scolaire, et par le fait qu'elle se situe à l'intersection de plusieurs routes, au point de départ et d'aboutissement de différentes lignes d'autobus.

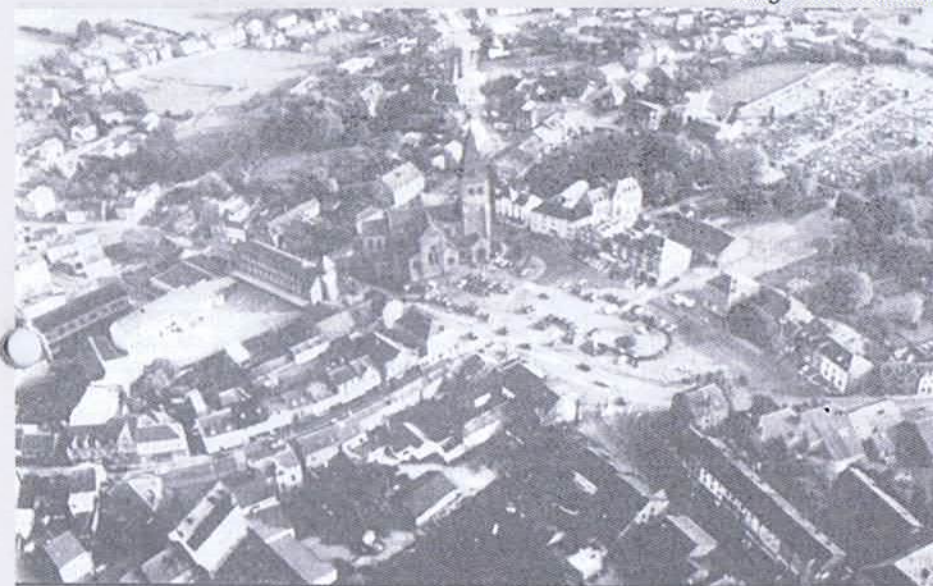
Lorsqu'on atteint le cœur de ce bourg, on ne manque pas d'être quelque peu surpris. Bertrix n'est pas une cité pareille à tant et tant d'autres: elle a du caractère! Voyez sa grand-place! C'est un vaste terre-plein, bien dégagé. Dans sa sobriété, le monument aux morts de la guerre possède une éloquence significative, discrètement émouvante.

Au fond, l'église impose, à contre-ciel, la robuste élégance de sa tour. Elle est à l'image de l'Ardenne, pure, massive, puissante, presque sévère.

Au 18e siècle, la Belgique vit sous la domination autrichienne. Les trois Maieurs des trois Bertry: Burhaimont, Bohémont et Renaumont, tiennent tête au délégué impérial.

Celui-ci abandonne ces projets en disant: « vous êtes de vrais baudets! »

Ce terme de mépris dans la bouche d'un ennemi devient un titre de gloire pour les habitants de Bertrix. En 1930, un arrêté royal autorise la commune de Bertrix à faire usage de ce blason.



53e Assemblée Générale

de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

Conformément à l'article 30 des statuts, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la 53e assemblée générale statutaire de notre association. Elle se tiendra le dimanche 26 avril 1998 à 11h00 en l'église décanale de Bertrix, à l'issue de la messe qui y sera célébrée.

Le Président national

L'avis ci-dessus tient lieu de convocation officielle à l'assemblée générale



Ordre du jour

1. Appel des sections. Elles sont représentées par un délégué mandaté par le comité. Nombre de voix en fonction de la situation du 31 octobre 96.
2. Exposé du Président national
3. Approbation des documents relatifs à l'exercice 96-97. Intervention éventuelle des Secrétaire et Trésorier nationaux.
4. Situation de la revue
5. Projet de budget 97-98 par le Trésorier national
6. Rapport des contrôleurs-vérificateurs aux comptes
7. Décharge de gestion
8. Fixation de la cotisation 98-99
9. Examen des vœux et propositions présentés par les sections ou par le conseil d'administration. En vertu de l'article 29.f. ils sont à proposer par écrit au Président national avant le 25 mars 1998.
10. Modifications éventuelles aux statuts
11. Elections statutaires
12. Congrès nationaux futurs
13. Divers
14. Résultats des élections statutaires
15. Clôture de l'assemblée générale par le Président national

Aperçu du programme de la journée

- 8h45 Accueil et rassemblement des participants à l'hôtel de ville
- 9h00 Formation du cortège
- 9h10 Départ du cortège vers la place et dépôt de fleurs au Monument aux Morts des deux guerres
- 10h00 Office religieux en l'église décanale de Bertrix, avec la participation de la chorale paroissiale. Messe célébrée par Monsieur le Doyen Gérard
- 11h00 Assemblée générale statutaire de notre fraternelle
- 12h15 Départ en colonne avec escorte de la police communale vers la salle de l'Institut la « Clairière »
- 12h45 Vin d'honneur offert par l'administration communale aux participants. (NB: dans une salle annexe pour ceux qui ne participent pas au banquet)
- 13h15 Banquet en la salle restaurant de la « Clairière »

Inscriptions

950F par personne sont à payer dans les sections avant le 30 mars 98, ensuite par les sections au CCP de la section de Bertrix-Paliseul 000-0380547-16 rue de Framont, 10 à 6850 Paliseul avant le 10 avril 98

Le menu du congrès

Vin d'honneur
Apéritif
(Kir, jus)

Crème andalouse

Boeuf bourguignon
Haricots verts à la crème
Croquettes de pommes de terre

Jambon
Salade

Moka - Café

DU VIN SERA SERVI A RAISON D'UNE BOUTEILLE POUR QUATRE .

DES SUPPLÉMENTS DE VIN OU D'AUTRES BOISSONS POURRONT ÊTRE ACHETÉS AU BAR À DES PRIX TRÈS DÉMOCRATIQUES

Arrivée et accueil

Les délégations sont attendues à partir de 8h30 sur la grand-place de Bertrix. Des commissaires les aideront à leur arrivée pour indiquer les parkings.

Les congressistes se rendront alors dans le parc de l'hôtel de ville à 300m de la grand-place pour former le cortège.

Ils voudront bien se disposer de la façon suivante: l'harmonie communale, les drapeaux, les invités et autorités et les membres, par section.

Des commissaires aideront de leur mieux toute cette mise en place. Au son de la musique et sous la conduite de la police de Bertrix, le cortège se dirigera vers le Monument aux Morts de la ville pour les dépôts de fleurs.

Itinéraire: rue des Combattants, à gauche, rue de la Jonction, à droite, rue de la Gare.

Dépôts de fleurs au Monument aux Morts

Arrivée à hauteur du monument, l'harmonie

se disposera à son emplacement tandis que les drapeaux se rangeront des deux côtés. Les invités et les autorités s'arrêteront face au monument tandis que les participants resteront sur la route de façon que le milieu du cortège se trouve devant le monument. Des fleurs seront déposées par le Président national au nom de la fraternelle, par Monsieur le Bourgmestre au nom de l'Administration communale et par le Président de la section de Bertrix-Paliseul. L'harmonie jouera le Last Post tandis que tous salueront.

A la fin de cette brève cérémonie, la musique suivie des drapeaux puis des autorités reprendra la tête de la colonne et le cortège contournera la grand-place pour se rendre à l'église.

Messe en l'église décanale

Les Chasseurs Ardennais, les parents et amis, sont priés de prendre place dans l'église en laissant les six premières rangées libres pour les invités et les autorités. Des commissaires indiqueront les emplacements.

La chorale de Bertrix assurera l'accompagnement vocal de l'office. A l'issue de la

messe, les congressistes resteront en place et, après que les responsables auront mis en place les tables pour les orateurs et le bureau, le Président national ouvrira l'assemblée générale statutaire.

Vin d'honneur et repas

Après l'assemblée générale, chacun reprend son véhicule et, en colonne, précédés par une voiture de la police communale, nous nous rendons à l'Institut « La clairière » où auront lieu le vin d'honneur et le repas.

Des commissaires seront à l'entrée de l'Institut pour organiser le parcage des cars et des voitures. Des commissaires seront également à l'entrée de la salle pour contrôler les tickets et indiquer les tables.

Des menus et des tarifs seront disposés sur les tables. Toutes les rangées de tables seront numérotées pour permettre une mise en place facile.

Pour les non-participants au repas, le vin d'honneur sera servi dans un local annexe.



Au Régiment

Un ancien Chef de corps fait ses adieux à la vie militaire

Le Colonel BEM Hre Christian Legat a été honoré par le Régiment

La cérémonie traditionnellement organisée par le régiment en l'honneur de ses anciens Chefs de corps quittant le service actif n'ayant pu avoir lieu au moment de son admission à la retraite, le Col BEM Legat fut invité le 31 octobre dernier à une réception au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.

A la demande de l'intéressé, cette prise de congé fut organisée de façon intime.

Au cours de l'apéritif, le Chef de corps prit la parole pour souligner l'attachement du Colonel BEM Legat aux traditions des Chasseurs Ardennais, les innovations que le Régiment lui doit, de même que les grandes qualités d'intelligence qui lui sont unanimement reconnues.

A l'issue de cette allocution, le Chef de corps remit également à l'invité du Régiment une aquarelle évoquant la chasse et les Ardennes.

Madame reçut aussi un bouquet de fleurs offert en témoignage d'estime pour l'aide apportée à son mari tout au long de sa carrière.

Le Colonel BEM Legat prit à son tour la parole pour regretter tout d'abord l'absence de militaires et de proches du Régiment trop tôt disparus,

Madame E. Massart, l'Adjudant chef H. Galderoux, l'Adjudant C. Colbrant, le 1 Sergent major D. Lucas, le Major B. Petit, et bien d'autres encore.

Il cite ensuite les chefs militaires qui l'avaient le plus profondément marqué: le Lieutenant générale.r. Liebens, le Général-major e.r. Magon, le Colonel e.r. Stenuit.

Il poursuit en dissertant sur le rôle relatif de chaque Chef de corps en particulier tout en insistant sur leur fonction de relais visant à perpétuer un esprit et un savoir-faire.

Il eut enfin une attention délicate à l'égard des dames en remettant un bouquet de fleurs à son épouse et à une dame de l'assistance pour le rôle inégalable que celles-ci remplissent auprès de leur militaire de mari.

Un lunch pris en commun compléta cette réception.

Exercice "CATASTROPHE" au Camp Roi Albert



BO



BO



BO

Le Sergent Legat du 2ChA a fait la campagne des 18 jours au sein du 2ChA. Il devint porte-drapeau de la section d'Arlon après la guerre. Vous pouvez le voir sur les cartes de membre de la fraternelle à gauche du sanglier ! Son fils Christian reçoit ici des mains du Chef de corps un souvenir qui lui rappellera la totalité de sa carrière en béret vert.



Le nouvel Adjudant de Corps du Régiment

C'est l'Adjudant-chef Ernest Peltier qui remplit depuis le 13 novembre la fonction d'Adjudant de Corps, plus communément appelé « RSM ». Né le 22 septembre 1951 à Villers-la-Loue, il est de la classe de milice 1970 mais s'engage comme sous-officier. A l'issue de sa formation, il rejoint le 12e de Ligne à Spa où il reste jusqu'en 1976, date de son passage au 13e de Ligne à Spich puis à Marche-en-Famenne. Il y sera RSM et ne quittera le 13e bataillon de Ligne que quand celui-ci deviendra une compagnie en 1983.

Il passe au Régiment de Chasseurs Ardennais en octobre 1993 pour y être successivement Adjudant de compagnie (CSM) à la compagnie instruction et sous-officier opérations à l'Etat-major du Régiment.

Nous lui souhaitons de suivre les traces de ses prédécesseurs et de changer de millénaire au sein du Régiment.

Ci-dessus: Afin d'éviter des drames lors d'accident à grande échelle, un exercice "catastrophe" fut organisé en bordure du Camp Roi Albert, plus exactement au bivouac de Bourdon.

Le Med Maj C. Pêcheux, spécialiste en médecine d'urgence et de catastrophe, fut chargé de contrôler le déroulement de l'exercice tandis que le Régiment fut sollicité pour rendre le scénario plus vrai que nature.

Le Capt J-M. Hubot, spécialiste FIBUA, organisa la mise en scène. L'ensemble de la prestation fut un succès.

Sportif et homme de terrain

L'Adjudant-major Willy Charlot à la retraite

Petit album: de haut en bas: Au retour de l'exercice Green Djale en janvier 1992 en préparation pour son premier "BelBat"; au défilé de la Saint Hubert en 1992, devant la mascotte; en marche vers la Croix Bricart lors d'une MESA; au centre de l'équipe de foot du Régiment lors d'un challenge DuSomClau de la fraternelle où l'on reconnaît pas mal d'autres anciens



Né à Jambes le 28 décembre 1942, Willy Charlot entre à Dinant le 1 octobre 1960 pour devenir sous-officier de carrière. Après son école d'armes à l'Ecole d'infanterie en 1961, il est à peine au CI n°1 de Namur qu'il est convoqué pour un rappel au 4e Chasseurs Ardennais à Bourg-Léopold. Il ne sait pas encore qu'il ne quittera plus jamais le béret vert qu'il vient alors de revêtir. C'est dix ans plus tard qu'il passe au 1ChA en garnison à Spich. Il y restera jusqu'au bout de sa carrière, si l'on excepte un stage à l'Etat-major de la 7e Brigade en 83-85 et le cours d'Adjudant-chef (« BM ») à l'issue duquel il rejoint le 1ChA en 1986 pour y devenir Adjudant de Corps le jour où le Régiment fête la Saint-Hubert.

Il restera plus de onze années dans la fonction et à ce titre, il battra le record de durée au 1ChA que détenait avant lui l'Adjudant-chef René Fiévet. Il y sera le dernier RSM du 1ChA puis le premier RSM du nouveau Régiment et fera dans ses rangs deux prestations en Slavonie orientale comme Adjudant de Corps des bataillons renforcés Belbat VI et Belbat XIII. Il sera nommé dans le nouveau grade d'Adjudant-major avec la 1e session le 26 mars 1996.

Sportif et passionné de football, il s'impliqua dans les différentes équipes du bataillon et du Régiment et entraîna aussi des équipes civiles. Il rejoindra ainsi les rangs des retraités dont l'emploi du temps est toujours surchargé...

La rédaction de la revue remercie sincèrement l'Adjudant-major Willy Charlot pour sa toujours aimable coopération et lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Les anciens RSM du Régiment 1ChA

Adj. Quittelier	47 - 51
Adj. Bihain	51 - 52
Adj. Pay	52 - 57
Adj. Moinil	57 - 61
Adj. Paquet	61 - 64
Adj. Gaelens	64 - 66
Adj.-chef Motte	66 - 68
Adj.-chef Doyen	68 - 74
Adj.-chef Fiévet	74 - 81
Adj.-chef Goffin	81 - 86
Adj.-major Charlot	86 - 94

3ChA

Adj. Germain	52 - 53
Adj. Stammen	53 - 54
Adj. Cornil	54 - 55
Adj. Deroo	55 - 67
Adj.-chef Van den Meersche	67 - 82
Adj.-chef Donnay	82 - 84
Adj.-chef Tique	84 - 93
Adj. Martin	93 - 94

Régiment

Adj.-major Charlot	94 - 97
--------------------	---------



Saint-Hubert 13 novembre 1997

La fête de St Hubert débute à St Hubert, ville marraine du Régiment ; événement important pour la Ville comme pour le Régiment car pour tous c'était une première.

Le programme de la soirée débute par l'accueil des autorités à l'hôtel de ville. Particulièrement remarquée fut la participation de Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Jean-Pol Poncelet qui rehaussa la première partie de la cérémonie, marquant par là son attachement particulier aux Chasseurs Ardennais et à cette belle terre ardennaise où il vit le jour. Le cortège, composé de l'importante délégation du Régiment, des associations patriotiques, des habitants de St Hubert, des élèves de l'école communale,

Dans la Basilique de Saint-Hubert, le nouveau drapeau de la section régimentaire de la fraternelle est béni par Monsieur l'Aumônier De Coster. L'Adjudant e.r. Jean Dandois, porte-drapeau de la section et artisan du renouvellement de l'emblème, montre son émotion devant le parrain, 1er Sergent Jacques Gaand, pilier de notre fraternelle et du musée des Chasseurs Ardennais, et la marraine Madame Adrienne Galderoux, cachée par le drapeau. A droite, Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, en compagnie de Monsieur le Bourgmestre de Saint-Hubert et du Chef de Corps du Régiment, dépose des fleurs au monument aux morts de la ville



quitta l'hôtel de ville emmené par le Chef de corps, le Bourgmestre, les anciens Chefs de corps et le collège échevinal.

Le Chef de corps, accompagné de Monsieur le Ministre, et le Bourgmestre déposèrent des gerbes au monument aux morts de la ville.

L'ensemble des participants à cette cérémonie d'hommage remontèrent ensuite la rue St Gilles vers la Basilique St Pierre et Paul où le Doyen les accueillit afin d'assister à la célébration eucharistique traditionnelle.

La Scola C. Jacquemin, les sonneurs du Royal Forêt St Hubert et l'organiste de la basilique animèrent la messe. C'est au cours de cette célébration que fut béni le nouveau drapeau de la section régimentaire de la fraternelle.

A l'issue de cette messe que l'on peut sans aucun doute qualifier de solennelle, une réception eut lieu à la salle communale.

Au cours de celle-ci, le Chef de corps remercia le Bourgmestre et le Doyen en exprimant l'espoir que l'événement qu'il avait été donné de vivre au Régiment pour la première fois cette année pourrait être renouvelé.

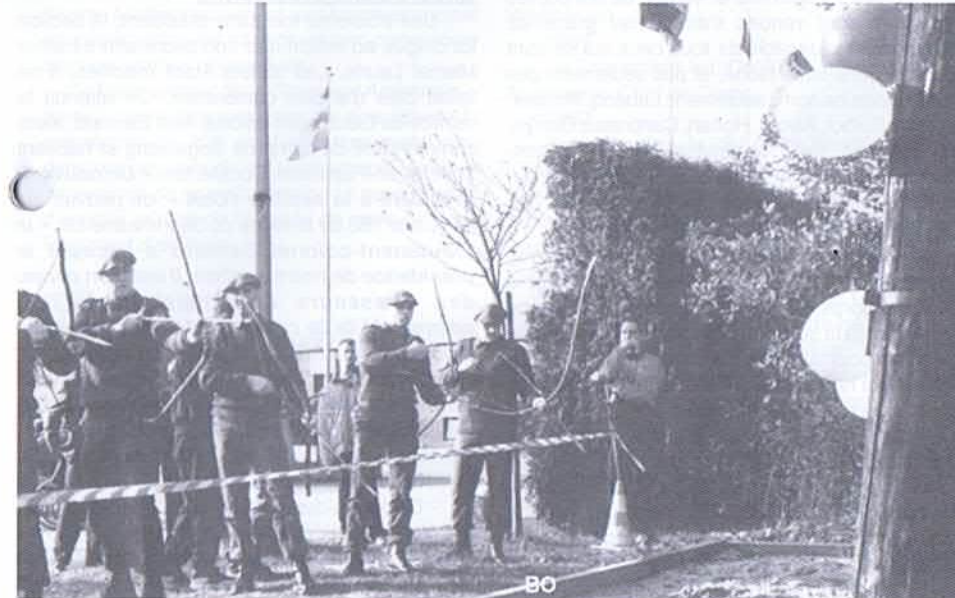
Marche-en-Famenne 14 novembre 1997 devant cent cinquante anciens venus de partout

La journée du lendemain, jour de la St Hubert au Régiment, débuta par une parade. La section régimentaire de la fraternelle y fut fortement représentée puisque plus de 150 membres étaient présents. Après un dépôt de fleurs au monument des 1 et 4 ChA par le Chef de corps et le président de la section régimentaire de la Fraternelle, le Lt Col e.r. Bernard, des ordres nationaux furent remis à une dizaine de militaires du Regt. Le président de la section régimentaire de la Fraternelle remit ensuite le nouveau drapeau de la section à son porte-drapeau. Quelques membres de la section reçurent une décoration. Le Cpl-chef Thoen, reconnu par ses pairs pour s'être particulièrement distingué par son esprit de corps fut alors mis à l'honneur et reçut un cadeau des mains du président. Il en fut de même pour les délégués de la Cie EMS et 3 Cie en récompense des efforts fournis en matière de recrutement. Cette parade se termina par la prise de congé de notre RSM, l'Adjt-Maj Charlot et la présentation au Regt de son successeur l'Adjt-chef Peltier.

Dès la fin de la cérémonie, les traditionnels jeux débutèrent. Le repas de midi permit aux jeunes chasseurs de rencontrer les anciens de la Fraternelle. Les «coccinelles», association patronnée par le Régiment, participaient également aux différentes activités de la journée et furent pour l'occasion rattachées à la 1 Cie.

Cette journée se clôtura par une remise de prix par les anciens Chefs de corps aux Cie qui s'étaient distinguées lors des compétitions sportives inter-Cie au cours de l'année et à l'occasion de la St Hubert.

Page suivante, en haut: le Chef de corps du Régiment et le Président de la section régimentaire procèdent à la remise des médailles du mérite de la fraternelle. On reconnaît de gauche à droite, l'Adjudant-chef e.r. Jean Liben-Steyns, le Major, Henri Rossignol, les Adjudants-chefs e.r. Henri Goffin et René Fiévet, tous deux anciens RSM du 1ChA, les Caporaux-chefs Freddy Demecheleere et Simon Hody, les Adjudants François Lambert et André Dehaen. Au-dessous, un des nombreux jeux, si typiques de la Saint-Hubert au Régiment



Notre 3e Compagnie en Grande-Bretagne

A Otterburn, avec les Paras

Depuis quelques années une compagnie du régiment de Chasseurs Ardennais est invitée à participer à une période d'entraînement et de tir à Otterburn (Ecosse). La particularité de ce camp est qu'il permet aux pelotons de s'entraîner aux différents procédés de combat (offensive et défensive) à munitions de guerre et dans un cadre tel que les mesures de sécurité ne sont jamais des contraintes. C'est cette année encore que, comme les deux années précédentes, la troisième compagnie s'en est allée représenter le Régiment auprès des «parachutistes» du 1 bataillon Para.

Après un rapide round d'observation sur le bateau nous emmenant de Zeebrugge à Hull les relations avec nos hôtes tournèrent au beau fixe et ne changèrent plus durant toute la période. La météo, le plus souvent défavorable dans cette partie de l'Angleterre, fut elle aussi «anormalement bonne». Tous ces présages ne pouvaient augurer que d'un bon camp.

Dès notre arrivée il était prévu une brève installation et le lendemain les pelotons furent plongés directement dans le bain. Tant l'aspect offensif que défensif était au programme. L'entraînement débuta au niveau de la section pour se terminer par une attaque de compagnie. Une première également cette année à Otterburn fut de faire appuyer l'attaque finale de la compagnie par le peloton mortier 4"2 du Régiment présent lui aussi pour la première fois dans ce camp. Ce dernier a pu s'exercer au tir dans un terrain tout à fait inconnu jusqu'alors par la grande majorité de son personnel.

Outre le fait de disposer de terrains d'entraînement et stands de tir magnifiques, Otterburn offre également la possibilité d'effectuer de longs périple à pied dans sa partie nord. Cette fois encore la troisième compagnie a pu s'exercer à la marche avec le havre-sac dans le décor le plus accidenté des plaines X, Y, et Z. Le but cette fois étant d'amener tout le monde à l'arrivée en ralliant diverses balises placées sur le terrain.

A côté de cela certaines possibilités d'entraînement ne purent être exploitées de par le manque de temps et de moyens ; comme entre autres le tir Milan réel et l'entraînement en agglomération (FIBUA) dans le village de Caterick. Enfin, à chaque camp ses innovations, et peut-être qu'un jour nous pourrions profiter de ses possibilités.

Durant ces deux semaines intenses, rares furent les moments de repos si ce n'est...la journée d'excursion à Newcastle ou Edinbourg... bien utile pour récupérer et ramener sur le continent quelques souvenirs pour les familles.

Le retour vers le pays fut bien dans le rythme du camp. En effet un vol en BOEING 727 s'imposait pour perdre un minimum de temps de voyage, car à notre retour commençait la «ronde» des démonstrations grandes écoles précédées de leurs incontournables répétitions.

A quand le prochain Otterburn ?

A la parade du 14 novembre le nouveau drapeau a été transmis par le caporal-chef Jean-Marie Wallon et par Monsieur Jean Klein au président de section qui l'a ensuite confié au porte-drapeau Monsieur Jean Dandois qui en avait suivi la confection avec beaucoup d'attention.



L'Adjudant-major Willy Charlot, RSM partant, assistait à sa dernière parade. Il tient ici dans ses mains un diminutif du drapeau du Régiment qui lui rappellera les nombreuses années qu'il a vécues au 1ChA puis au Régiment dont il fut le premier RSM.



L'Adjudant-chef Peltier quant à lui entre en fonction. En l'accueillant, le Chef de corps lui remet le stick d'Adjudant de Corps (en anglais: RSM)





Photo n°3. Le bataillon est en manoeuvres à l'exercice « Arc-en-ciel » en 1949 dans la région de Jülich. Les Chasseurs Ardennais sont dans le parti rouge - l'ennemi - ce qui explique le port du béret. On voit ici un canon antichar en position de tir. Le parti bleu est en face; on voit une moto allemande se faire arrêter par l'homme le plus avancé. Cette équipe antichar est celle qui représenta le bataillon en 1948 au challenge international de tir antichar et le remporta devant l'équipe britannique.

Photo n°4. Le Général français Guillaume est celui qui, en 1950 sur la plaine « Jahnwiese » à Weiden, épingla la Croix de Guerre française avec palmes au Drapeau du 1ChA au nom de son Ministre de la Défense nationale. Deux ans plus tôt, exactement en juin 1948, il est reçu par le Commandant en chef des Forces belges en Allemagne occupée, le Lieutenant général Piron. C'est sur la limite entre les secteurs français et belge, à Bad Honnef, qu'un détachement d'honneur du Bataillon des Chasseurs Ardennais - en l'occurrence, le peloton drill formé par l'Adjudant Bontemps - présente les armes. On voit ici le Général Guillaume saluer notre Drapeau, le Chef de corps des Chasseurs Ardennais se trouvant juste derrière lui. L'Adjudant Bontemps se trouve à la gauche de l'officier porte-drapeau. Tous nos anciens miliciens et volontaires ne manqueront pas d'admirer la tenue et le port d'armes impeccables du détachement ! Marcel Leuris identifie le Capitaine Contor, porte-drapeau, avec Philippe Pay à sa droite.



3

Au pôle Sud, cette fois

Un homme de Nassogne, Alain Hubert, avec un compagnon du Brabant flamand (pardonnez-lui, Monsieur Peeters...) traversent ensemble le continent antarctique, leur bardo étant transporté sur des traîneaux fabriqués à Verdenne. Bien de chez nous, tout ça ! Avant leur départ, ils ont été accueillis à l'Ecole Royale Militaire par le Prince Laurent et le Ministre de la Défense nationale.

Les pistonnés de la section du Brabant pourront suivre leur expédition au jour le jour. Il leur suffira pour cela de visiter le centre de transmissions installé au Musée royal de l'Armée au Cinquantenaire par nos forces armées. On souhaite enfin que le périple se poursuive dans des conditions meilleures que celles des premiers jours !

Un peu d'anglais... ?

Le meilleur connaisseur à nos yeux de la bataille de l'Amblève de décembre 1944 est un Britannique: le Général-major e.r. Mike Reynolds. Pour vous donner un exemple, il est même parvenu à retrouver la trace de tous les « Königstiger » de 66 tonnes qui ont été engagés. Son livre « The Devil's Adjutant, Jochen Peiper, Panzer leader » est extraordinaire de détails et de précisions inédites.

Nous avons eu le plaisir de visiter notre belle vallée à ses côtés en 1979 et il nous avait remis son manuel d'introduction à la bataille, destiné à ses compatriotes. Il y qualifiait ainsi la région: « an area of exceptional beauty, wonderful hospitality and gastronomic delight ».

...Avec un amical salut aux nombreux membres que nous avons dans la région Amblève, Lienne et Salm !

La paille et la poutre

Ce 13 novembre au petit matin, un journaliste de RTL-radio - Olivier Mazerolle, orthographe non garantie - recevait le nouveau patron des patrons, successeur de Jean Gandois. Abordant le plan Kodak de réduction d'emplois, il lui demanda: « Trouvez-vous admissible que quelqu'un à New York décide d'envoyer trois cents ouvriers de chez nous au chômage? ». Une semaine plus tard, même antenne, même heure, sous le titre évocateur de « la psychose des OPA », on panique au sujet des « menaces » allemandes et italiennes sur les AGF.

Ils ne manquent pas d'air ceux-là ! Il est vrai que Vilvorde

est dans un petit pays où l'herbe est tendre et où les moutons publics ou privés n'ont pas la moindre honte à être dévorés par les prédateurs.

Du Journal « Le PG » de la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre

Pensée pour un grand-père

Si la paix m'était contée,
tu en serais le héros.

Si le courage avait un nom,
ce serait certainement le tien.

Si la justice était une musique,
seule ta bouche pourrait la fredonner.

Si l'amour n'existait pas,
tu en serais l'inventeur.

Si la force était un arbre,
tu serais ses puissantes racines.

Et puis, si tous les hommes de cette pauvre terre te ressemblaient un peu, quel monde extraordinaire ce serait ! Mais ça, c'est une autre histoire...

Marie-Françoise,
En souvenir de mon grand-père René Denis, ancien PG, décédé en 1994

Du « Briscard », bulletin des sous-officiers retraités

Faut-il saluer le lion ou le coq ? Le Ministre de la Défense nationale a répondu.

Non ! « le drapeau d'une Communauté ne fait l'objet d'aucune marque de respect particulière de la part des militaires ». De même lorsque l'hymne d'une Communauté est joué, un militaire ne sera jamais tenu de saluer ou de présenter l'arme, « cette marque de respect étant réservée aux emblèmes et hymnes nationaux ». « la différence d'attitude à l'égard des symboles nationaux, d'une part, et des symboles communautaires, d'autre part, provient du fait que les forces armées sont une institution à caractère strictement national. »

Silencieux, morne plaine...

Nous lisons dans Vers l'Avenir qu'une dame de Silencieux a été cambriolée le 24 novembre. On lui a volé son téléviseur, son magnétoscope et ... 25 kilos de pommes de terre !

Non mais; où va-t-on ? Ouf, nous n'y avons pas de membres, donc: pas de danger immédiat.

A la traîne, ceux des années septante... ?!

Voilà la belle photographie qui accompagne le petit reportage ci-dessous et qui dément ce titre. C'est l'équipe du ChalFusAs 76/77 VI à Vogelsang. Elle venait bien entendu de le remporter: toutes les sections et le peloton avaient réussi toutes les épreuves ! Ça s'appelait un 19 sur 19. La photo était d'ailleurs dédiée par le Chef de corps. Nous y reconnaissons plusieurs de nos anciens qui récidivèrent peu de temps plus tard: le Capitaine à l'époque Bernard Goffinet, le Sergent André Hardy et le Sergent Jean-Claude Dessy, super-cool à l'arrière-plan. Salut à tous.



Chal Fus As 1976/77

Contrairement à ce que nous disions il y a trois mois, les « semi-anciens » de Spich et Marche-en-Famenne sont toujours bien là. En témoigne ce mini-reportage de notre membre fidèle André Hardy, du Régiment.

« Nostalgie, la 1e compagnie en rappel A l'initiative du Caporal milicien Luc Martiny, la session de miliciens de la levée 1977 de Spich s'est retrouvée pour un dîner anniversaire au club La Francisque du camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.

Le repas était présidé par le Major Bernard Goffinet et quelques sous-officiers de l'époque étaient présents au poste.

Que de souvenirs, photos, archives, et surtout, un journal de campagne qui nous a fait bien rire. Avec l'aide de la fraternelle et du personnel du club La Francisque, cette journée fut une réussite totale. Nous invitons déjà les absents avec toutes les épouses aux retrouvailles n°2 en octobre 1998 !

La première ne périra pas; Résiste et Mords ! A bientôt.
signé: A. Hardy, rue des Gaps, 21 à Hargimont »

Divers

■ Ne plus harceler B.B. pour sa lettre du 1 avril 95 (page 4 du n°180); c'était un poisson d'avril...

■ En plus des correspondants déjà cités, nous remercions pour leurs commentaires MM. André Moyen, Léon Vaillant, Jo Wagner, Michel Halon.

■ Merci à la jeune Mathilde De cock, 13 ans, pour son joli poème sur les Chasseurs Ardennais. Nous le gardons en réserve pour la première occasion.

■ Désolé, Monsieur J-M Cuvelier du Hainaut; les photocopies de photos ne sont pas exploitables. Idem pour les photos de journaux.

■ Monsieur Georges Wégria, Chef de corps de la police communale de Chiny, remercie tous ceux qui étaient aux funérailles de son beau-père, Monsieur Waltère Copine, de la section de Neufchâteau. « Il n'y avait pas moins de 24 drapeaux à ses obsèques » nous dit-il.

■ Sur les remarquables cartes des opérations de 1940 réalisées sous la direction experte d'André Bikar, apparaissent près de la frontière allemande de petits points marqués R.O.1, R.O.2, etc. postes d'observation permanents de quelques hommes. Monsieur Marcel Léonard a écrit un essai d'une douzaine de pages d'un grand intérêt sur sa vie au R.O.2 en 39-40. Nous en publierons dès que possible de larges extraits.

■ Le Capitaine-commandant Alain Beudels nous confirme la mise en exécution des options prises par le commandant de Brigade pour la MESA 98. Nous publierons en temps utile toutes les intéressantes nouveautés de cette 32e édition de notre marche préférée.

Le décret « Suykerbuyk »

Ce décret, adopté en commission le 5 novembre par une majorité « de rechange » du parlement flamand (CVP sauf Jan Béghin, VB et VU), vise à indemniser les « victimes de la répression, de l'épuration et les victimes de guerre ».

Le « Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre » créé par la loi du 8 août 1981 doit être, selon cette loi, consulté sur tout projet ou proposition de dispositions légales et réglementaires intéressant tout ou partie de la communauté des victimes de la guerre. Il a donc remis au parlement flamand un avis où il « exige que les victimes de guerre soient retirées du décret et de tous les textes s'y rapportant. » Ces victimes de guerre en effet « refusent d'être mises sur le même pied que ceux qui ont contribué ... à en faire des victimes de guerre. »



Cotisations payées ?
Allons-y les gars !

BULLETIN D'ADHESION

à renvoyer à Jacques Arnould, Tulpenlaan, 30 à 3090 OVERIJSE

Nom: Prénom:

Adresse complète:

Lieu et date de naissance:

vous demande son adhésion en tant que: (entourer la mention désirée)

Membre effectif (ancien Chasseur Ardennais)

membre sympathisant (non-ancien Chasseur Ardennais)

Je désire faire partie de la section régionale de: (entourer la mention désirée)

Arlon - Athus - Bastogne - Bertrix - Bouillon - Brabant - Erezée - Etalle - Florenville - Hainaut - Houffalize - Huy - Liège-Verviers - Marche-en-Famenne et 1ChA - Namur - Neufchâteau - Saint-Hubert - Vielsalm et 3ChA - Virton - Section régimentaire

Je joins un virement de 300F adressé au compte de la section de mon choix (adresses et n° de comptes en page 2 ci-avant)

A, le
(signature)

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



Côte à côte à Engis, le 5 octobre 1997, au moment de l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais, les porte-drapeau du Hainaut et de Namur



**Il y a plus de vingt cinq mille Chasseurs Ardennais et anciens en Belgique...
Et les amis, parents, tous les sympathisants...
REJOIGNEZ la FRATERNELLE !**

Place Dailly à Bruxelles, 142 Chasseurs Ardennais en 1939

La section de Houffalize nous a fait parvenir cette photographie de Monsieur Joseph Beaujean d'Eprave qui est un souvenir de son instruction à la caserne Prince Baudouin à Bruxelles.

La photographie fut prise le 17 novembre 1939. Le côté gauche est le 3e peloton avec les recrues venant de Gedinne, Wellin, Rochefort, Marche-en-Famenne et Ciney.

Le côté droit montre le 4e peloton avec les recrues de Florenville, Libramont, Virton et Arlon. En faisaient partie le Capitaine-commandant Debie et le Lieutenant Nemery.

Après l'instruction, le 3e peloton est allé au bataillon moto avec les Lieutenants Bergilez et Leblanc.

